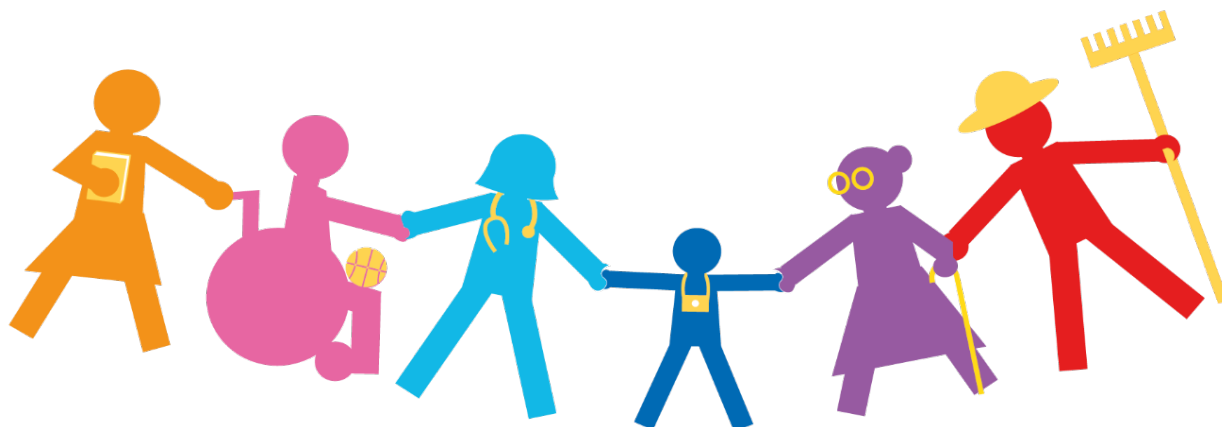




RAPPORT D'ACTIVITE 2024

« MAS Lucie Nouet »



Identification de la structure

Coordonnées administratives	3 impasse Frédéric Chopin – BP 34 81370 Saint-Sulpice La Pointe 0563400771 mas@apajh81.org
Type de structure	Maison d'Accueil Spécialisée
Capacité et modalités d'accueil	56 places dont 6 en Accueil de jour et 5 en Accueil Temporaire
Numéro FINESS	81 000 406 9
Date de création	10 octobre 1984
Dernier arrêté d'autorisation	19 octobre 2022
Organisme gestionnaire	APAJH du Tarn

1- Les besoins des personnes accompagnées

- **Suivi de l'activité :**

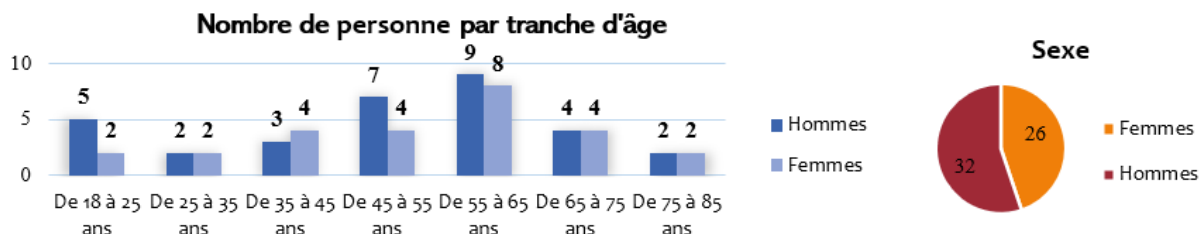
Nombres de personnes accompagnées au 31/12/2024	43 personnes en internat 5 personnes en externat 5 personnes en accueil temporaire
Nombre d'admissions en cours d'année	2 en internat venant du domicile
Nombre de sorties en cours d'année et justificatif	5 sortants dont 4 décès, 1 réorienté vers une autre association
Nombre de personnes en liste d'attente	20 personnes en liste d'attente
Stages/ conventions (entrants et sortants)	1 convention de stage a été réalisée
Nombre de journées théoriques prévues	- Hébergement : 16425 - Accueil de jour : 1494 - Accueil temporaire : 1825
Nombre de journées réalisées en 2024	- Hébergement : 15769 - Accueil de jour : 1122 - Accueil temporaire : 915
Taux d'occupation	- Hébergement : 96 % - Accueil de jour : 75 % - Accueil temporaire : 50,14 %

- **Analyse de l'activité :**

Le taux d'occupation de l'accueil temporaire a diminué du fait de l'admission de certaines personnes au sein de la MAS ou dans d'autres ESMS du territoire.

Cette fin d'année a été marquée par quatre décès. Une personne de l'accueil de jour a été orientée vers un autre établissement. Une convention de stage a été établie pour une admission d'une personne en accueil de jour le 6 janvier. Deux autres admissions en internat sont programmées courant janvier 2025.

- **Profil des personnes accompagnées**



Modalités d'accueil :

45 internes
6 accueils de jour
file active de 14.
5 accueils temporaire



Moyens de communication :

Communication oralisante : 19 personnes
Communication alternative : 3 personnes
Communication non-verbale : 36 personnes



Texture

alimentaire :
Normale : 11
Hachée : 13
Mixée : 30
Sonde : 4



Déplacements :

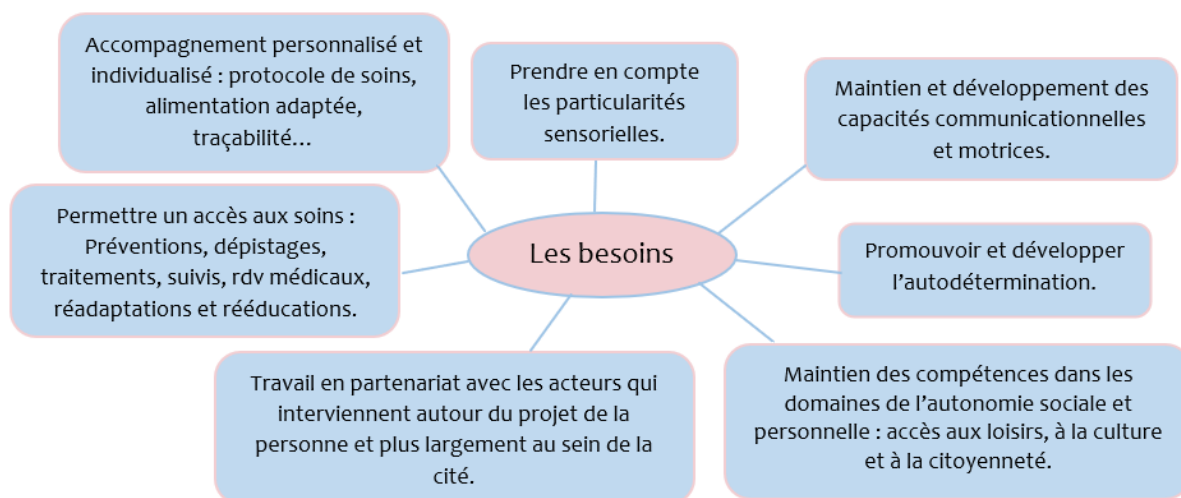
Autonome : 25
Avec aide technique : 33

Les besoins des personnes ont-ils évolué ?

☒ Oui

☐ Non

Les besoins restent les mêmes que ceux de l'année dernière. Nous pouvons tout de même constater le vieillissement de certaines personnes accompagnées ce qui demande un accompagnement plus soutenu.



Les objectifs/prestations sont-ils toujours en adéquation avec les besoins des personnes ?

☒ Oui

☐ Non

2- L'expression des personnes accompagnées

- **Les projets personnalisés**

Nombre de projets personnalisé co-construits en 2024 / Nombre de personnes accompagnées.

En 2024, 63 réunions ont été réalisées concernant les projets et évaluations du projet personnalisé. Un travail est engagé au niveau associatif avec la mise en place du logiciel IMAGO. L'objectif est de répondre le plus finement aux besoins des résidents et d'ajuster les prestations délivrées en se basant sur la nomenclature SERAFIN-PH.

Pour les nouveaux résidents, le projet personnalisé est réalisé dans les 6 mois suivant l'admission. Pour les autres résidents il est révisé tous les ans.

La démarche du projet personnalisé



- **Les instances d'expression**

Nombre de comités / réunions des personnes accompagnées		
Commission repas	3 réunions	Réunion avec SODEXO : Améliorer et prendre en compte les insatisfactions vis à vis de la prestation repas
Groupe thématiques		
Groupes d'expression		

- **Les enquêtes de satisfactions**

Cette année il n'y a pas eu d'enquête de satisfaction. Il est prévu en 2025 une enquête envers les familles et les personnes.

3- Les temps forts de l'année : innovations - expérimentations de nouvelles organisations

L'année 2024 est marquée par la mise en place du logiciel IMAGO, tous les professionnels ont été formés à son utilisation.

En mars 2024, réalisation du livret d'accueil vidéo de la MAS.

Les formations PRAP2S se sont également poursuivies à la MAS ce qui a permis de former 15 personnes au niveau associatif.

Une intervention du CESAP sur les notions de bienveillance – bientraitance a été proposée aux personnels de la MAS de février à juin 2024.

En juin 2024 la MAS a fêté ses 40 ans !

En décembre la fête de Noël s'est présentée sous un nouveau schéma, un spectacle et un goûter qui ont fait l'unanimité.

Cette année, trois transferts ont été programmés, un seul, celui du concert de Renaud a pu aboutir. En effet, deux ont été annulés, un à Paris pour des raisons de santé des personnes accompagnées, un autre à la mer pour des raisons personnelles.

Février 2024



Carnaval à la
MAS

AVRIL 2024



Activité
Danse,
tous les
mardis.

MAI 2024



Séances
d'équithérapie
tous les lundis

Juillet 2024



La flamme
Olympique à
Toulouse !

Juin 2024



Des visites
culturelles !

Décembre 2024



Le goûter de
noël.

4- Les nouveaux partenariats, Les nouvelles coopérations

- Des partenariats développés avec de nombreux ESMS du secteur enfance et adulte.
- Une convention internationale avec l'Espagne donnant l'opportunité à des professionnels de découvrir de nouvelles pratiques.
- Les partenariats médicaux ont été renouvelés, notamment avec la consultation odontologique de l'hôpital de castres.
- Une convention de mise à disposition de la salle motricité a été renouvelé avec la mairie de Saint-Sulpice et son CCAS pour les aînés de la ville.
- Convention avec Coop-emploi pour l'accueil de deux professionnels de nationalité Tunisienne.
- Convention HAD Hospitalisation A Domicile.

5- La démarche qualité

- **La démarche d'évaluation de la qualité**

L'établissement a-t-il été concerné par l'évaluation externe en 2024 ?

☐ Oui

☒ Non

Date d'envoi du rapport d'évaluation :

- **La démarche qualité**

⇒ Suivi tout au long de l'année du plan d'action continue sur AGEVAL.

⇒ Le logiciel IMAGO DU a été déployé fin 2023.

- Poursuite du paramétrage ;
- Formation de 100 % des salariés ;
- Reprise des données ;
- Accompagnement sur le terrain des salariés ;
- Information des personnes accompagnées et du CVS ;
- Atteinte des cibles d'usage au 30 Novembre 2024.

⇒ Mise à jour des panneaux d'affichage de la MAS par la qualitiennne associative.

⇒ Les GAP ont été suspendus pendant un an afin de pouvoir recentrer la pratique et cela a permis de conventionner avec un prestataire de façon associative et de pouvoir envisager une intervention 3 fois par an sur l'ensemble des établissements de l'association en 2025.

⇒ **Axe 2025** : simplification de l'organisation documentaire avec Microsoft 365 et Sharepoint.

- **Les évènements indésirables**

Quelques évènements indésirables sur la MAS concernant le circuit du médicament et rappel des règles de dispensation et d'administration.

- **La participation des personnes**

Participation à des groupes de travail : Participation des personnes accompagnées, des familles du CVS à l'élaboration d'un groupe de formateurs sur la Vie Affective Relationnelle et Sexuelle (VARs).

6- Le développement des compétences et la formation professionnelle

En 2024, plusieurs stagiaires ont été accueillis :

- o 6 étudiants aides-soignants de l'IFSI de Lavar ;
- o 1 étudiant de seconde générale ;
- o 6 étudiants infirmiers de l'IFSI d'Albi.

Nombre de professionnels ayant participé à une formation au moins courant 2024	138 personnes
Nombre d'heures de formation au total	3082 heures
Nombre de salariés qui ont mobilisé leur CPF	1 salarié
Thématiques formations individuelles	Chef de service Espace SENTEIN
Qualifications, certifications ou diplômes obtenus en 2024 par des salariés	
Thématiques formations collectives	- Bientraitance et Polyhandicap - Formation initiale des élus CSE – CSSCT - Signalement de Maltraitance - Formation ONTEX Protection
Nombre d'heures Formations sécurité	- Heures SST initiales : 42 heures - Heures SST recyclage : 7 heures - Cyber sécurité : 3 heures - Habilitation électrique : 14 heures

7- Les finances

- **L'ACTIVITE :**

La MAS a réalisé :

- Semi-Internat : 1.122 journées soit -28 journées par rapport au prévisionnel ;
- Internat : 15.769 journées soit -131 journées par rapport au prévisionnel ;
- Accueil Temporaire : 915 journées soit -235 journées par rapport au prévisionnel.

- **LES CHARGES :**

a) Groupe 1 : Dépenses d'exploitation courante

	CA N-1	Budget Exécutoire N	CA N	Écart BP Alloué/CA
Groupe 1	837.516,51	829.050,00	926.267,21	+97.217,21

Analyse :

Le groupe 1 est en dépassement de 97.217,21€ car :

- Les achats : +19.483,99€ (6.758,85€ sont en Produits Ventes de Marchandises et 12.725,14€ essentiellement liés à l'énergie) ;
- Dépassement des Frais Postaux et de Télécommunications : +2.630,99€ ;
- Dépassement de la Prestation Nettoyage : 79.500,00€ (Economie sur le Groupe 2) ;
- Dépassement sur la Prestation d'alimentation : +3.246,93€ ;
- Economies sur la Sous-traitance et les remboursements de frais : -8.592,29€.

En fait, ce groupe est en dépassement de 11k€ si nous prenons en compte les ventes de Marchandises et l'économie sur le personnel du groupe 2 des charges.

b) Les charges de personnel

Convention collective appliquée	CCN66
Valeur du point	3.93€

	CA N-1	Budget Exécutoire N	CA N	Écart BP Alloué/CA
Groupe 2	3.714.145,73	3.855.561,49	3.795.153,86	-60.407,63

Analyse :

Le groupe 2 des charges est marqué par les difficultés de recrutement dans notre secteur.

Le dépassement du poste Personnel extérieur à l'établissement (+896.878,57€) est compensé par les économies sur les rémunérations du personnel et les charges sociales (-957.952,48€).

L'économie de 60k€ du groupe compense la prestation de nettoyage du groupe 1 des charges.

c) **Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure**

	CA N-1	Budget Exécutoire N	CA N	Écart BP Alloué/CA
Groupe 3	898.899,28	1.091.506,00	1.197.625,84	+106.119,84

Analyse :

Le groupe 3 des charges est essentiellement marqué par le poste entretien et réparation en dépassement de 98.818,79€ (total de 123.818,79€).

L'entretien sur l'immobilier représente 38.625,16€.

L'entretien sur les biens mobiliers représente 12.106,42€.

Les maintenances représentent 73.087,21€ (maintenances chauffage, électrique et informatique).

Les frais de Siège s'élèvent à 327.972€. Les autres quotes-parts d'opérations sont constituées de provisions IDR.

Les charges d'intérêts enregistrent une économie de 1.663,13€.

Les amortissements et les DAP aux provisions se compensent.

TOTAL des CHARGES	5.919.046,91€ soit +142.119,84€
--------------------------	---------------------------------

• **LES PRODUITS :**

d) **Les Produits de la tarification**

	CA N-1	Budget Exécutoire N	CA N	Écart BP Alloué/CA
Montant des Produits de la tarification (73)	4.789.400,57	5.303.279,49	5.303.279,49	0,00

Analyse :

Les produits perçus sont conformes à la dotation globale.

e) **Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation**

	CA N-1	Budget Exécutoire N	CA N	Écart BP Alloué/CA
Autres produits relatifs à l'exploitation	472.614,15	416.500,00	434.811,08	+18.311,08

Analyse :

Les Produits relatifs aux Ventes de Marchandises (Cf. Charges groupe 1), aux prestations délivrées aux usagers et aux avantages en nature sont excédentaires de 14.960,76€.

Les forfaits journaliers sont comptabilisés à hauteur de 333.6980€ soit +1.680€ par rapport aux prévisions.

Une subvention de 25.000€ a été perçue pour la pose de rails au plafond.

Les autres produits enregistrent la ventilation des heures de délégation du CSE unique soit pour l'établissement 10.674,07€.

Nous constatons une forte diminution des IJ de sécurité sociale, soit un déficit de produits de -27.831,05€.

Le groupe est excédentaire de 18.311,08€.

f) Groupe 3 : Produits financiers et Produits non encaissables

	CA N-1	Budget Exécutoire N	CA N	Écart BP Alloué/CA
Autres produits relatifs à l'exploitation	182.147,42	56.338,00	157.221,50	+100.883,50

Analyse :

Ce groupe est excédentaire de 100.883,50€ en raison essentiellement de reprises de provisions, de CNR et de transferts de charges (remboursement URSSAF).

TOTAL des PRODUITS	5.895.312,07€ soit +11.194,58€
---------------------------	--------------------------------

- LA SYNTHÈSE DU RESULTAT :**

g) Le résultat comptable

RESULTAT
-23.734,84

h) Le passage du résultat comptable au résultat administratif

	Proposé par l'établissement
Résultat comptable	-23.734,84
+ Reprise excédent/déficit	
+ Reprise sur la Réserve de compensation des charges d'amortissement	
+ Réintégration de la variation de provision pour congés à payer	-5.810,01
+ Réintégration de la provision pour départ à la retraite non prévue au BP	
+ Réintégration de la provision pour CET non prévue au BP	
Résultat administratif corrigé	-29.544,85

i) Proposition d'affectation du résultat

Résultat administratif à affecter	-29.544,85
-----------------------------------	------------

Le résultat est à affecter à :

- Réserves de compensation des déficits : -29.544,85€.

8- Les perspectives d'évolution, Les améliorations projetées, Les projets pour 2025

- Maintenir bienveillance et bientraitance.
- Harmony et Imago.
- Ecriture du projet d'établissement.
- GAP.
- Café famille.
- Sécurité formation : hygiène, EPI, SST, vieillissement de la personne en situation de handicap, CAA.
- Améliorer l'environnement des personnes selon leurs besoins et leurs envies et aspirations.

9- Les annexes

- ⇒ Rapport d'activité du CVS
- ⇒ Plan d'amélioration continue de la qualité
- ⇒ Comptes administratifs

→ **ENTREPRISE APPRENANTE**

→ **ECOUTE – ECHANGE –
CONFIANCE - COHESION**

→ **REPONSE ACCOMPAGNEE
POUR TOUS**



→ **COOPERATION**

→ **DEVELOPPEMENT
PARTENARIATS**

→ **FORMATION
PROFESSIONNELLE**

→ **ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISE**

→ **INCLUSION SOCIALE**

→ **HABITAT CHOISI**



ANNEXES

RAPPORT D'ACTIVITE 2024

« MAS Lucie Nouet »



SOMMAIRE DES ANNEXES

❖ ANNEXE I :

⇒ Rapport d'activité 2024 du CVS

❖ ANNEXE II :

⇒ Plan d'amélioration continue de la qualité

❖ ANNEXE III :

⇒ Comptes administratifs

ANNEXE I

Rapport d'activité du CVS 2024

RAPPORT D'ACTIVITE DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Année 2024

Calendrier du CVS

Le Conseil de la Vie Sociale s'est réuni 3 fois cette année :

- 28 mars 2024
- 20 juin 2024
- 17 octobre 2024

Composition du CVS et présence des membres

Les taux de participation par catégories de représentants aux CVS sont les suivants :

- Pour les représentants des personnes accompagnées : 100 %
- Pour les représentants des familles et représentants légaux : 100 %
- Pour le représentant de l'association : 100 %
- Pour les représentants des professionnels : 100 %
- L'équipe de direction : 100%

Bilan de l'activité du CVS

Les temps forts de l'année abordés en CVS

- Le CVS s'est réuni 3 fois dans une dynamique très positive, d'échanges et force de propositions.

Les axes forts

- La diversité des sujets abordés :
 - Approbation des PV
 - Avancée sur les travaux, projets de la MAS
 - Information sur la mise en place des conventions
 - Présentation et avis des protocoles associatifs
 - Paroles aux personnes accompagnées, aux familles, aux salariés
 - Organisation du planning des CVS
 - Questions diverses

Les axes de progrès

- Développer le facile à lire et à comprendre
- Créer des temps partagés entre les personnes accompagnées, les familles et les professionnels

Les ambitions et projets du CVS pour l'année prochaine

- Elaboration de la charte Bienveillance / Bientraitance associative
- Déploiement du projet associatif nutrition / santé
- Poursuivre le travail engagé autour des directives anticipées

ANNEXE II

**PLAN D'AMELIORATION
CONTINUE**

Filtres

Vous visualisez les objectifs

- qui concernent la période du 01/01/2024 au 31/12/2024
- qui sont associés à l'établissement MAS Lucie Nouet

MAS Lucie Nouet

Référence / Objectif	Thème	Source	Responsable	Échéance	Priorité	Statut
Accompagnement de la citoyenneté	Droits de la personne accompagnée	Gestion de la qualité en continu			1	
Actions						
Mettre en place des ateliers ludiques sur la citoyenneté (+ traçabilité)						
Accompagnement de la réflexion des équipes sur le polyhandicap et sur la bientraitance (GESAP)	Bientraitance et éthique	Gestion de la qualité en continu			1	
Actions						
Réaliser une période d'observation (temps d'observation / entretiens individuels)						
Adaptation des actions de prévention et de dépistage aux caractéristiques des personnes accompagnées pour les aider à gérer au mieux leur santé	- Partenariat - Accompagnement à la santé - Expression et participation de la personne accompagnée	CPOM (CD-ARS) 2022-2026		31/12/2024	1	
Actions						
Construire et planifier les différentes étapes du projet de promotion de la santé en collaboration avec l'IREPS Occitanie.						
Mettre en place les actions de prévention liées à la santé bucco-dentaire						

Référence / Objectif	Thème	Source	Responsable	Échéance	Priorité	Statut
Mettre en place les actions de prévention liées à la sensibilisation vie affective et sexuelle / gynécologiques / sage-femme				31/12/2024		En cours
Mettre en place les actions de prévention liées à l'hygiène corporelle / Diffusion de support (protocoles et sensibilisation) auprès des équipes / Affichage du protocole dans les salles de bain				31/12/2024		Non traité
Revoir l'ensemble des conventions partenariales liées au soin (dont les conventions cadres associatives)				31/12/2024		Non traité
Définir et mettre en œuvre les consultations dédiées (Fréquence, convention,...)				31/01/2023		Traité
Amélioration des transmissions d'équipes	Fonctionnement du service et organisation	Gestion de la qualité en continu			1	
Déploiement et maîtrise du DUI et des services socles (INS / DMP et Messagerie sécurisée)	Droits de la personne accompagnée	Gestion de la qualité en continu		31/12/2024	1	
Actions						
Former les professionnels à l'utilisation d'Imago-DU						
Atteindre les cibles d'usage des services socles (Médimail / DMP)						
Mettre en place parallèlement la traçabilité de l'administration des médicaments et les plans de soins.						
Mettre en place le planning des activités sur Imago (traçabilité et évaluation)						
Développement de la politique d'ouverture et partenariale au niveau du territoire	- Partenariat - Accompagnement à la santé - Continuité et fluidité des parcours	CPOM (CD-ARS) 2022-2026		31/12/2026	1	
Actions						
Terminer l'étude et Réaliser une ferme pédagogique						
Mettre en place un plan de communication des événements avec une ouverture sur la cité						
Développement des actions envers les pairs-aidants pour favoriser le maintien à domicile et l'accueil temporaire	Continuité et fluidité des parcours	CPOM (CD-ARS) 2022-2026		30/06/2024	1	

Référence / Objectif	Thème	Source	Responsable	Échéance	Priorité	Statut
Actions						
Mettre en place un calendrier précis d'un "café des aidants" animé par le psychologue			Pilotes	Échéances		Statut
Évaluer et augmenter la fréquence des "cafés des aidants" (1 tous les 2 mois)				30/04/2023		Traité
Augmenter la file active de l'accueil temporaire de 20% par trimestre sur l'année 2023 (5 personnes supplémentaires au 01/01/2024)				30/06/2024		Annulé
Mise à jour des documents relatifs aux droits des personnes accompagnées	- Droits de la personne accompagnée - CPOM (CD-ARS) 2022-2026			31/12/2025	1	
Actions						
Renouveler le projet d'établissement			Pilotes	Échéances		Statut
Renouveler le règlement de fonctionnement				30/06/2025		En cours
Organiser les élections pour le renouvellement du CVS				30/06/2025		Non traité
Prévention des risques professionnels et favorisation de la santé au travail	- Démarche qualité et gestion des risques - Démarche QVCT			31/12/2024	1	
Actions						
Mettre à jour le DUERP à partir de la plateforme G2P			Pilotes	Échéances		Statut
Réaliser le contenu de la formation " PRAP SS" qui sera délivrée en interne.				30/06/2024		Traité
Organiser 3 sessions de formation de 2 jours "PRAP SS" (1 par trimestre en dehors de la période estivale)				31/03/2023		Traité
100 % des professionnels comme acteurs PRAP SS au 31 Décembre 2024				31/12/2024		Traité
Suivi et développement du partenariat	- Partenariat - Gestion de la qualité en continu			31/12/2024	1	
Actions						
Réaliser et tenir à jour la cartographie des partenariats (formels et informels)			Pilotes	Échéances		Statut
				31/12/2024		Traité

ANNEXE III

COMPTES ADMINISTRATIFS

→ **ENTREPRISE APPRENANTE**

→ **ECOUTE – ECHANGE –
CONFIANCE - COHESION**

→ **REPONSE ACCOMPAGNEE
POUR TOUS**



→ **COOPERATION**

→ **DEVELOPPEMENT
PARTENARIATS**

→ **FORMATION
PROFESSIONNELLE**

→ **ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISE**

→ **INCLUSION SOCIALE**

→ **HABITAT CHOISI**

